

MAIRIE DE BEVONS
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 28/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames DESCHASEAUX Marie, DESPREZ Brigitte, NINANNE Margot, RAMOS Nancy, STUTZINGER Tabatha, Messieurs DA PRATO Joël, HISLEN Vincent, HUSER Marc, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Messieurs PIZOIRD Vincent, SCOTTI Patrick

Procurations : Monsieur PIZOIRD Vincent à Monsieur HUSER Marc, Monsieur SCOTTI Patrick à Madame RAMOS Nancy

Convocation et affichage : 13/05/2026

Secrétaire de séance : Vincent HISLEN

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le programme 2026 des travaux patrimoniaux lié à la forêt communale relevant du régime forestier. Ce dernier est proposé par l'Office National des Forêts et concerne la création de périmètre à l'aide de peinture d'un montant de 2800.00 € HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **refuse de réaliser le programme 2026 proposé par l'Office National des Forêts.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 21 mai 2026,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire

Vincent HISLEN